



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EPINAL, LE 1 FÉVRIER 2021

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**DIRECTION DE LA PROSPECTIVE, DES CONTRACTUALISATIONS
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

Service Contractualisations et Développement Durable

Réf. : DGS/DPCDD/CDD/2021-5

Affaire suivie par Nathan GIGANT

Tél. : 03 29 29 00 67 - ngigant@vosges.fr

Madame, Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que l'appel à projets « Plantez des haies ! » est reconduit depuis le 1^{er} février 2021. Ce dispositif est proposé par le Conseil départemental, la Fédération Départementale des Chasseurs et la Chambre Départementale d'Agriculture avec l'appui de la Direction Départementale des Territoires.

L'opération « Plantez des haies ! » vise aussi bien les exploitants agricoles que les particuliers, les associations ou encore les collectivités. Le Conseil départemental prend en charge les frais liés à l'achat des plants et leur plantation, ainsi que le paillage (hors agriculteurs). La contribution du candidat consiste à préparer (ou à faire préparer) le sol pour la plantation et à assurer l'entretien de la haie. Il s'engage pour 10 ans, période indispensable pour la réussite de la plantation.

Je vous invite donc, si vous en êtes d'accord, à communiquer cette information à vos concitoyens. Le règlement et les dossiers de candidatures sont à retirer sur le site internet du département des Vosges « vosges.fr » (dispositifs – transition écologique). Pour plus d'informations, vous pouvez joindre notre chargé de mission paysage au 03.29.29.00.67 ou par mail à l'adresse suivante : ngigant@vosges.fr.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Président du Conseil départemental
par délégation,

la Vice-Présidente déléguée,

Martine GIMMILLARO

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à « Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges ».